



Loc / Montana, le vendredi 12 mai 2023

PV de l'assemblée des délégués (AD) de la FVCV / SVAWS 2023

Membres du Comité de la Fédération (CF) présents :

Jean-Marc Ambord, président, Claude Tschopp, vice-président, Pierre Imhof, caissier, André Oggier (excusé)

Il est 19h40, quand le président de la FVCV-SVAWS, J-Marc Ambord, ouvre cette AD dans cette magnifique salle de la Bourgeoisie de Crans-Montana, à Loc.

Le président salue et remercie de leur présence le président d'honneur François Bétrisey, le membre d'honneur : Louis Studer, ainsi que les délégués représentant les diverses Cibles.

Il constate que l'AD a été convoquée conformément aux statuts, par insertion de sa date dans l'agenda de notre site internet puis, par mél le 18 avril 2023 et par invitation écrite aux sociétés et ceci, dans les délais prescrits.

Dix Cibles sur quatorze sont représentées à cette AD, par 14 délégués. L'AD peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Hommage aux disparus
- 3) PV de la dernière assemblée
- 4) Rapports annuels
 - 4.1 du Président
 - 4.2 du caissier (*comptes 2022*)
 - 4.3 rapport des vérificateurs de comptes
 - 4.4 approbation des comptes et décharge
- 5) Elections statutaires
- 6) Fête de la Fédération des Vieilles Cibles Valaisannes
 - 6.1 Montana 2023
 - 6.2 Tournus des Fêtes
- 7) Admissions, démissions, exclusions
- 8) Honorariat
- 9) Examen des propositions éventuelles des Cibles
- 10) Divers

Puis verre de l'amitié et agape offerts par la Cible Ancienne Montana, à la suite de cette AD.

Aucune objection ou modification de l'ordre du jour n'étant souhaitée par les délégués, celui-ci est donc accepté tel que présenté.

** Les votes s'effectuent au moyen des cartes de vote qui doivent être retirées à l'entrée.*





1. Contrôle des présences

La liste de contrôle atteste que les Cibles de la FVCV / SVAWS ci-dessous mentionnées, sont représentées à l'AD 2023.

- 1) Cible de la Borgne
- 2) Cible de Chalais
- 3) Cible de Glis
- 4) Cible Lens Nouvelle
- 5) Cible Oberdorf Salquenen
- 6) Cible Montana Ancienne
- 7) Cible de Sembrancher
- 8) Cible Nouvelle Port-Valais
- 9) Cible Neue Schütze Salgesch
- 10) Cible de St-Léonard

Excusées :

- Grande Cible de Sierre,
- Unterdorf Salquenen
- Nouvelle Montana

Non présente, non excusée :

- ▲ Cible Lens Ancienne

La société Lens Ancienne, non représentée et non excusée par écrit dans les délais, devra s'acquitter de l'amende statutaire (Art. 18)

2. Hommage à nos cibarres disparus

Le président demande d'observer un instant de silence, en témoignage de notre respect pour nos douze amis cibarres disparus durant l'année 2022 / 2023, ainsi que de notre solidarité envers leurs familles.

3. Lecture du PV de la dernière AD 2022 à Salquenen

La lecture du PV de l'AD 2022 de Salquenen n'est pas demandée par l'assemblée, ce dernier se trouvant sur « l'espace capitaines » de notre site et a également été envoyé, sous forme écrite, à tous les capitaines des Cibles de la FVCV / SVAWS.

Le président le soumet au vote et celui-ci est accepté à l'unanimité, tel que transmis.

4. Rapports annuels

4.1 Du président

Le président passe en revue l'année 2022 qui fut riche en événements avec :

- 1) Tout d'abord, un petit bilan imagé, de la FVCV / SVAWS de 1942 à ce jour.
- 2) L'Assemblée des Délégués (AD), à la salle bourgeoise de Salquenen
 - Parfaitement organisée par le team Pierre-Yves Cina, dans un endroit chargé de souvenirs et d'histoire. Merci capitaine Cina.
- 3) Les Soirées des capitaines (SC) à Bramois, en avril et décembre,





- Organisées dans le carnotzet de la Bourgeoisie de Sion, elles ont permis au CF et aux capitaines d'échanger leurs expériences et de prendre connaissance des informations à transmettre pour 2023, à leurs cibarrs, lors de leurs AG à venir.
- 4) Les AG des Cibles auxquelles le CF a été représenté, sur invitation de leur capitaine :
- La Grande Cible de Sierre,
 - La Borgne Bramois, et
 - Glis Schützenzunft
- 5) Point négatif :
- Cette lutte perpétuelle avec certaines Cibles qui n'arrivent toujours pas à régler rapidement les problèmes : Réponse aux courriels, cotisations en retard, etc... Manque d'intérêt ou laxisme mais, qui exige pratiquement un travail à double de la part du CF ! Si nous tirons tous à la même corde, et dans le même sens, la vie serait bien plus agréable autant pour ces Cible que pour le CF.
- 6) La Fête annuelle à Salquenen,
- **Tir de la FVCV-SVAWS 2022** : Tireurs en légère diminution pour la reprise après les années Covid : 133 pour la FVCV, avec des conditions idéales, au stand de Tennen géré de main de maître par son responsable : Roger Weissbrodt et son team. Bonne ambiance et des résultats d'excellente facture.
- Roi du tir FVCV 2022** : A) Zentrigen Roméo, 79/80, Glis
- et ses deux dauphins** : D) Gabriel Konrad, 76/80, Glis
- et en *Junior* : Knöri Alexandre, 73/80, Salgesch Neue S.
- 7) Le site internet de la FVCV-SVAWS :
- Ne pas oublier de s'informer ou, de se remémorer certaines informations, sous la partie réservée aux capitaines. (*Avec mot de passe*)
 - Ce site reste également à disposition si le capitaine ou un cibarr désire y déposer des photos, des textes ou l'historique de sa Cible.
- 8) Le sponsoring : Ses + et ses - !
- Absolument nécessaire pour la bonne marche du ménage de la FVCV / SVAWS. Sans leur soutien, nous terminerions l'année 2022 dans les chiffres rouge.
 - Petit rappel à certaines Cibles de respecter leur engagement de la SC de 2015 en fournissant leur sponsor à 250.- / an.
 - Les prix des tirs sont en augmentation : Le verre à pied, offert aux tireurs, est passé de 4.20 en 2015 à 8.40 en 2022 ! Et il est toujours difficile pour le CF de prévoir le nombre de tireurs qui seront présent et donc le nombre de verres à prévoir. Que faire s'il y en a trop ?
 - Le capitaine Robyr, propose de vendre l'excédent dès la fin de la distribution des prix, pour par ex. 10.-/pce, ou aux enchères.
 - La solution définitive reste en suspens et à discuter.





4.2 Du caissier (comptes 2022)

La lecture des comptes est effectuée par Pierre Imhof, notre caissier. Ces comptes se présentent de la manière suivante :

▲	Charges	:	Fr. 5'636.80
▲	Produit	:	Fr. 6'915.30
▲	Bénéfice	:	Fr. 1'278.50
▲	Fortune	:	Fr. 25'575.85

4.2.1 Budget 2023

Le budget 2023 proposé avec 5'400.00 de charges et 6'854.00 de revenu, est accepté à l'unanimité.

4.3 Des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés selon les statuts de la FVCV / SVAWS par la Cible de Salquenen Oberdorf, soit M. Pierre-Yves Cina, son capitaine et Walter Cina, secrétaire, qui donne lecture du rapport des vérificateurs et déclare que les comptes sont tenus avec exactitude. Le bénéfice 2022 se monte à 1'278.50. Toutes les pièces justificatives figurent dans les dossiers et il prie donc les délégués de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

4.4 Approbation des comptes 2022 et décharge

Le président soumet donc au vote les comptes 2022.

Par mains levées, ceux-ci sont acceptés à l'unanimité des délégués présents.

5. Elections statutaires

5.1 Renouvellement du comité

Le président rappelle aux délégués présents que, selon le PV de l'AD 2018, sous point 7, le mandat d'une partie du CF devait se terminer lors de l'AD 2022 et qu'il va falloir songer mais, très rapidement, à leur trouver des remplaçants.

D'où l'importance d'avoir plus de membres (5 à 7 selon nos statuts) et non 4 comme actuellement, évitant ainsi aux membres fraîchement élus, de se retrouver président ou vice-président, mais sans aucune expérience.

A ce jour, la partie Valais central y étant surreprésentée, le président relève aussi le fait que, pour une coopération optimale, ainsi qu'un partage d'idée et surtout de conservation des traditions, les parties francophone et germanophone du canton aient leur représentant au CF.

Bernard Voutaz, insiste aussi sur la mixité nécessaire entre représentant de :

- la Cible « Société de tir » et,
- la Cible traditionnelle, avec toutes ses traditions et obligations statutaires.





Au vu des années Covid ayant perturbé le fonctionnement conventionnel, le président J-M Ambord, le vice-président C. Tschopp, ainsi que le caissier P. Imhof, sont d'accord pour remettre leur mandat à disposition, mais pour un **maximum d'une année**, c-à-d jusqu'à l'AD de 2024.

Les capitaines et délégués n'ayant fait aucune proposition ni avant, ni pendant cette AD, après moultes discussion et un peu de pression de la part du président Ambord, le capitaine **Gilbert Favez** de la Nouvelle Cible de Port-Valais, est d'accord d'intégrer le CF, mais en tant que membre.

Le CF se fait d'ores et déjà un plaisir de l'accueillir, lui souhaite la bienvenue et le remercie, lui qui représentera la Cible la plus à l'Ouest du canton.

A la suite de cette présentation, le président Ambord met donc au vote l'acceptation, ou non, par l'AD de ce futur nouveau membre du CF.

- L'AD l'accepte à l'unanimité par acclamation.

Maintenant, à quand un représentant de la Cible la plus à l'Est du canton ?

6. Fête des Vieilles Cibles Salquenen 2022

Le capitaine de la Cible de Salquenen Oberdorf, Pierre-Yves Cina, se dit heureux que cette manifestation se soit déroulée sans accident, sans problème insurmontable et dans une excellente ambiance ensoleillée.

Il tient à remercier son comité, son team, ses cibarres et le CF, qui ont permis d'assumer l'organisation de cette fête annuelle et sa réussite.

La météo ayant été favorable, a également permis un déroulement des tirs, du cortège, de la distribution des prix et des différentes soirées, dans une ambiance très conviviale où, les cibarres toutes générations confondues, ont pu partager des souvenirs et fraterniser, pour certains, même au-delà de la tombée de la nuit.

6.1. Montana 2023

Le capitaine de la Cible Ancienne Montana, Alain Robyr, présente l'organisation et le déroulement de la fête annuelle de la FVCV-SVAWS des 14 / 18 et 19 août 2023 à Montana.

A cette occasion, la cible Ancienne Montana, fondée en 1833, fêtera également son 190^{ème} anniversaire. Pour cette occasion, elle inaugure son site internet : www.cibledemontana.ch
Tirs, cortège et manifestation se dérouleront uniquement dans le village de Montana et dans son stand de tir.

Cantines : avec grillades et raclette, débit de boissons et le samedi soir, risotto, mais sur inscription svp, devraient être à même de satisfaire vos estomacs.

Tout le monde est le bienvenu, venez nombreux, nous serons là pour vous.





6.2 Tournus des Fêtes

Le tournus prévu, essaye de répartir au mieux et géographiquement les endroits où sont organisés ces fêtes, afin qu'un village comme Lens, par ex., ne doivent pas organiser deux années consécutives cette fête, voire 3 fois pour Salquenen.

Ce calendrier ne se veut pas définitif et bloqué, les aléas de la vie des Cibles, du temps et des événements, volontaires ou involontaires permettront, exceptionnellement, de le modifier au cas par cas, mais uniquement sur décision de l'AD.

Celui-ci prévoit donc, pour les prochaines années :

- 2023 Ancienne Montana,
- **2024 ?**
- **2025 Schützenzunft Glis, 333^{ème} anniversaire**
- 2026 Lens Nouvelle
- 2027 Oberdorf Salgesch,
- **2028 Grande Cible de Sierre, 150^{ème} anniversaire**
- 2029 Neueschütze Salgesch
- etc..

Les années 2025 et 2028 sont déjà bloquées par Glis et Sierre, pour leurs anniversaires.

A ce jour, après la place laissée vacante par Icogne, le tournus doit être réactualisé. La Cible de Lens Nouvelle (2026) pourrait-elle avancer son tour en 2024 ?

- Le capitaine Morard Philippe, de la Nouvelle Cible de Lens, doit malheureusement refuser cette proposition, son AG ayant déjà validé 2026 pour cette organisation.

Le CF et l'AD se retrouvent ainsi devant un nouveau problème à régler : De quelle façon organiser notre Fête annuelle 2024 ?

- Organisation par le CF aidé de cibarrs de chacune des Cibles, uniquement d'un tir sur un, voire deux jours, dans un grand stand disponible ?
- Pas de Fête,
- ????

Beaucoup de propositions, mais pas de solution définitive. On laisse donc le temps à la réflexion et l'on se retrouve le lundi 14 août, à 19h30 à Montana, après le tir, pour en discuter.





7. Admissions, démissions, exclusions.

7.1 En ce qui concerne le CF

- Une admission est enregistrée :
 - **Gilbert Favez**, capitaine de la Nouvelle Cible de Port-Valais
- Aucune démission, ni exclusion.

7.2 En ce qui concerne les Cibles

Le président du CF soumet à l'approbation des délégués présents une demande écrite en bonne et due forme, de la part du capitaine en fonction, Hugues Bonvin, de la **Nouvelle Cible d'Icogne**.

Cette Cible, fondée le 9 janvier 1845 nous quitte, pour raison de forte baisse d'effectif et d'un manque d'intérêt, de plus en plus marqué.

Nos amis cibarrs de la vallée de la Lienne laisseront un vide lors de nos prochaines rencontres. Merci encore à eux de nous avoir accompagné durant toutes ces années.

Et c'est donc avec beaucoup de regrets, que nous devons déplorer sa démission de la FVCV / SVAWS en début 2023.

8. Honorariat (Art. 21)

8.1 Mention particulière à nos Cibarres Super-Vétérans :

Actuellement, sous toute réserve et selon les indications fournies par les différents capitaines de nos Cibles, **16** cibarrs ont dépassé la barre des **90 ans**, emmené par le doyen de l'Ancienne Cible de Lens : Aloys Bonvin, né le 19 octobre 1930.

Le CF vous propose de nommer nos séniors-vétérans ayant 90 ans et plus, ceci en remerciement des services rendus à leur Cible respective ainsi qu'à la FVCV/SVAWS, durant toutes ces années. A ce titre, et à la suite de l'intervention du président d'honneur et de différents délégués, ils ne seront pas nommés « Membres d'honneur », mais « **Vétérans d'honneur** » de la FVCV / SVAWS et se verront offrir un diplôme y relatif par le CF.

9. Examen des propositions éventuelles des cibles ?

Aucune proposition n'étant parvenue au CF dans les délais, nous passons donc au point suivant.





10. Divers

Le capitaine Alain Robyr, revient sur la manière dont les prix sont distribués si le tireur n'est pas présent. Il propose de le faire comme lors des compétitions de golf, par exemple.

Si, lors de la distribution des prix du tir de la FVCV / SVAWS, le tireur méritant est absent, il garde son rang mais, il n'a pas droit à son prix, qui sera remis au tireur suivant. Aucune excuse n'est acceptée.

*Exemple : Le tireur classé n°3 n'est pas présent.
Il reste donc 3^{ème} au classement mais, son prix sera remis au tireur n°4*

Le vice-président relève que ce point avait déjà été voté et notifié dans le PV de l'AD 2018, sous point 8/3 et 10. Une longue discussion s'ensuit, pour ou contre ?

Afin de régler cette proposition, le président Ambord passe donc au vote et cette manière de procéder est acceptée à l'unanimité par l'AD et entre en force dès ce jour.

Cette décision annule et remplace donc celle de 2018, citée ci-dessus.

Il est 21h00, la parole n'étant plus demandée, le président clôt cette AD 2023 et passe la parole au capitaine Robyr pour la suite de la soirée.

11. Verre de l'amitié et agape offerts par la Cible de Montana Ancienne

Au terme de cette AD, la Cible Montana Ancienne, par son capitaine Alain Robyr, se fait un plaisir d'offrir aux délégués le verre de l'amitié, accompagné d'un plat valaisan suivi de la traditionnelle raclette.

Merci au capitaine Robyr, à son comité et à son équipe de cibarres, pour l'organisation de cette soirée ainsi qu'à la Bourgeoisie de Crans-Montana, pour la mise à disposition du local.

Cette AD 2023, se termine comme à l'accoutumée, plus ou moins tardivement, mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

FVCV-SVAWS
Le président
J-M Ambord

Elo sig

FVCV-SVAWS
Le vice-président / secrétaire
C. Tschopp

Elo sig

